



### AVANTAGES

- Très bonne résistance aux chocs et aux vibrations, protège de la corrosion.
- Charge répartie sur 100% des surfaces.
- Très résistant aux huiles, hydrocarbures, eau froide et chaude, vapeur, fluides et gaz industriels...
- Démontage très difficile.
- Excellente stabilité dans le temps.
- Assure une parfaite étanchéité du filetage s'il y a suffisamment de produit entre les filets.
- Economique : flacon en V permettant une utilisation de 100% de la résine / 1 flacon de 50 ml permet le blocage de 600 boulons M10.

### DEFINITION

Résine anaérobique liquide, pour le blocage des goujons, écrous et vis à pas fin et de petits diamètres, destinée aux assemblages ne devant normalement pas être démontés.

### MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi.

Température d'application : +5 à +40 °C.

Appliquer l'adhésif de manière à combler parfaitement le jeu, sur des surfaces propres et sèches.

Nettoyer au NETTOYANT 3141 – 016.

Assembler les pièces et ne pas les manipuler pendant le temps de prise (les 10 à 15 premières minutes).

Pour une fixation plus rapide (sur inox, métaux traités ou lorsqu'il fait froid),

Utiliser l'ACTIVATEUR 3140 - 015.

### CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide fluide vert

Odeur : caractéristique

Température de fonctionnement :

-60 à +150°C. +230°C hors vibrations

Viscosité : 150 à 250 cPs

Jeu mini/maxi conseillé : 0,05 mm

Temps de prise sur acier : 10 à 25 minutes @ 25°C

### CARACTERISTIQUES (SUITE)

Rupture sur boulons M10 acier : > à 20 N.m  
(norme NFT 76-124)

Polymérisation complète : 24 heures

### DOMAINE D'APPLICATIONS

Entretien et construction en mécanique.

Recommandé pour le blocage permanent des goujons, vis, écrous... dans toutes les mécaniques.

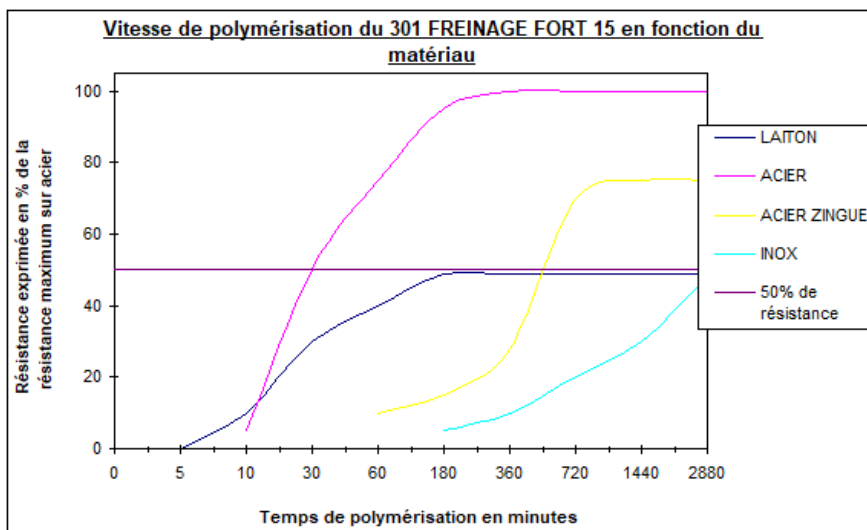
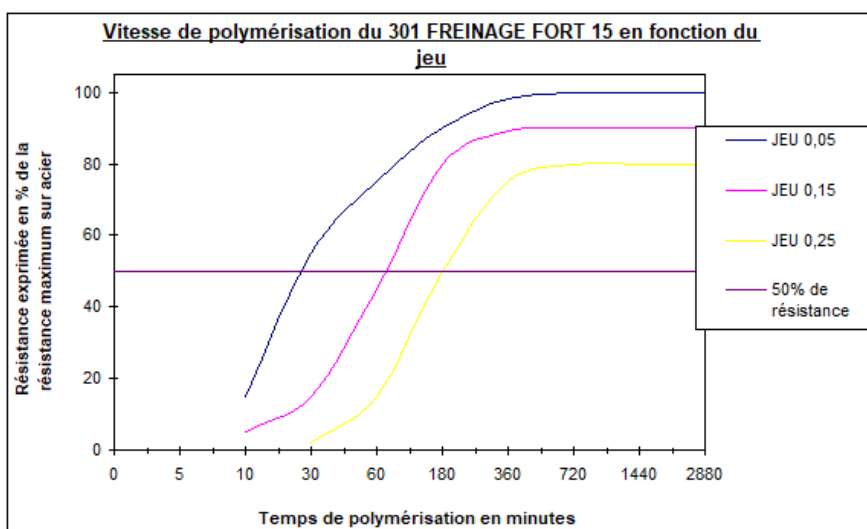
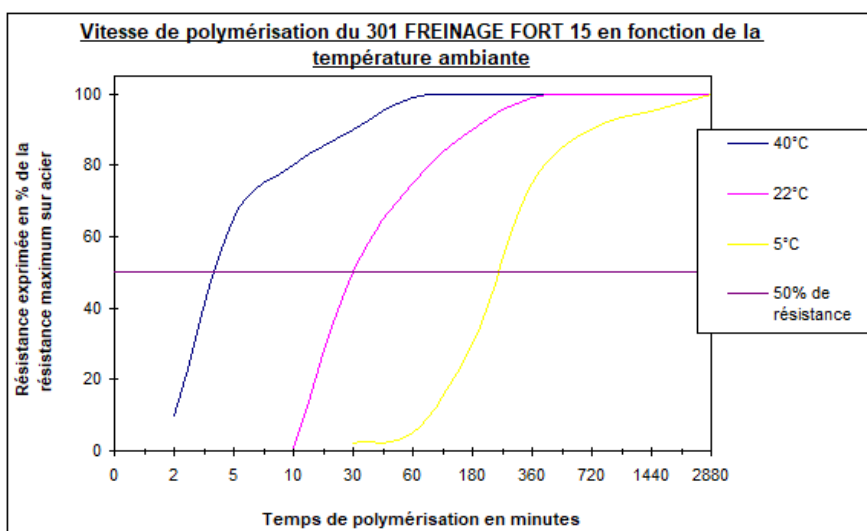
Freine, fixe, bloque, renforce tous les assemblages.

### EMBALLAGE

Flacon 250 ml	Réf.1301 F5	x1
Flacon 50 ml	Réf. 1301 F3	x6

FT301 / Indice 10 – 15/03/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.



ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.